



LA DIMENSION MARITIME DES STRATEGIES DE SPECIALISATION INTELLIGENTE

Résultats et principaux messages

CONTEXTE

La Mer représente un potentiel de croissance économique considérable en Europe.

Le potentiel d'investissement de l'Union européenne dans ce domaine dépend en large partie de la mobilisation de la politique régionale. Celle-ci est en effet la principale politique d'investissement de l'Union européenne.

La CRPM a développé une analyse de ce potentiel à travers la dimension maritime de 112 stratégies de spécialisation intelligente (S3), qui guident les investissements liés à la politique régionale.

Cette note synthétise les résultats de cette analyse. Ils montrent que le potentiel d'investissement dans l'économie maritime à travers la politique régionale est fort, et qu'il se rapporte à certaines thématiques en particulier.

En complément, 6 [cartes interactives](#) ont été développées, et qui permettent un accès à des informations détaillées par Région et par thématique.

La méthodologie suivie est décrite en Annexe.

En Bref

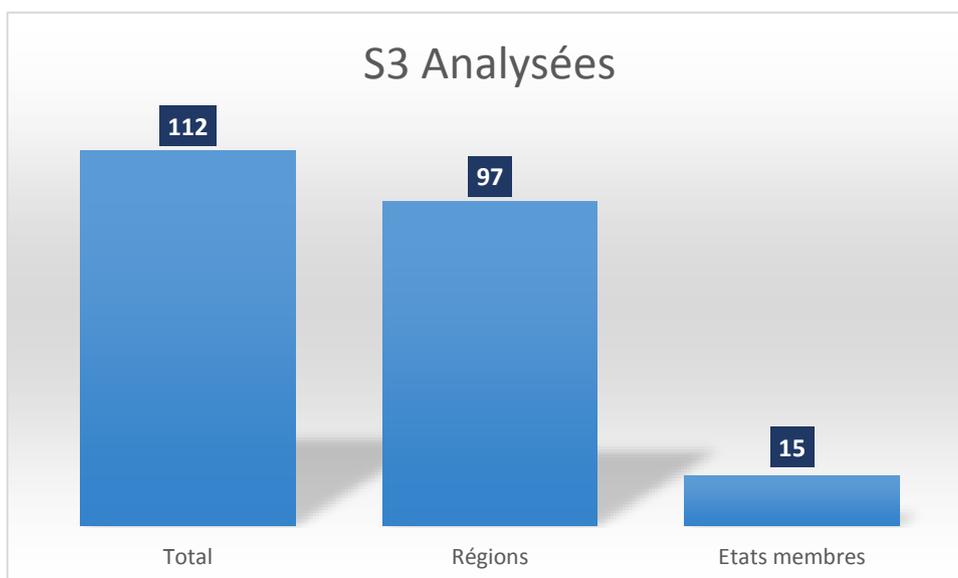
- La Mer est une priorité importante des S3. Elle est une priorité significative pour 89 stratégies, soit 80% des 112 stratégies analysées.
- Ces éléments s'apprécient au regard de thématiques spécifiques sur lesquelles portent l'analyse :
 - Alimentation, nutrition et santé ;
 - Tourisme et loisirs dans les espaces côtiers ;
 - Gestion des espaces marins et côtiers ;
 - Transport maritime ;
 - Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés.

1. La Mer –priorité importante des S3

1.1. La Mer, une priorité significative des stratégies analysées

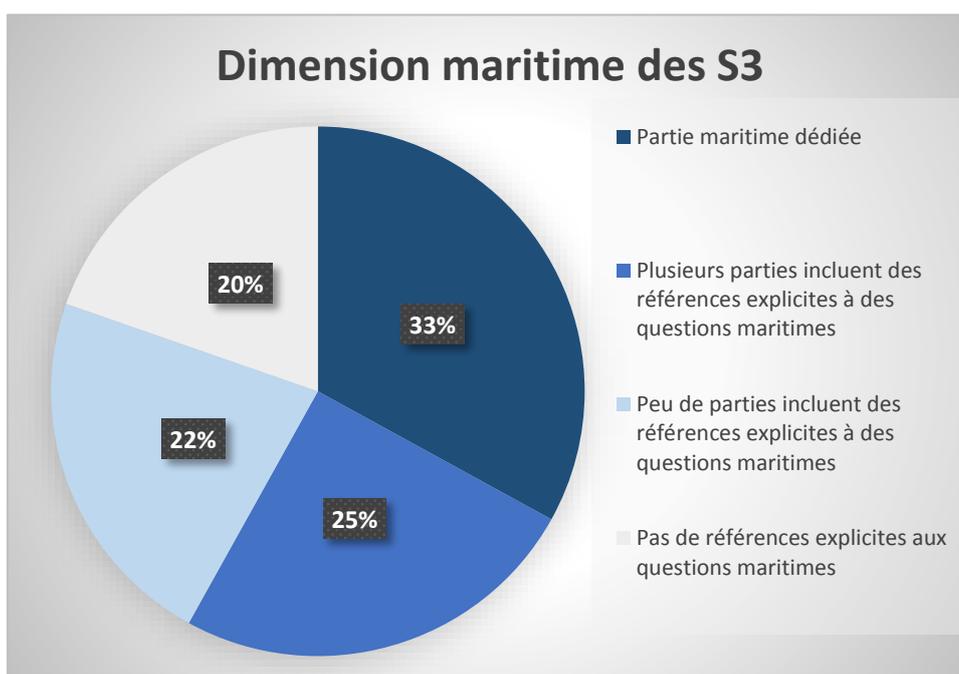
Une étude portant sur 112 stratégies de spécialisation

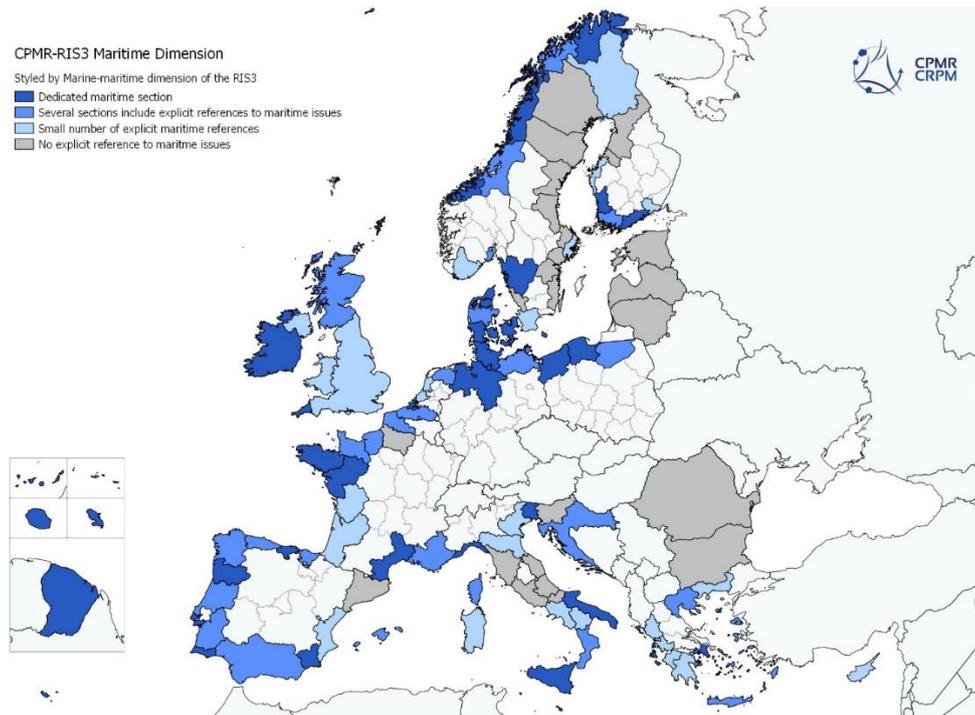
L'analyse du Secrétariat Général de la CRPM a porté sur 112 stratégies dans l'Union européenne et en Norvège. L'étude inclut également des Etats lorsque ces derniers sont l'échelon responsable.



La Mer, priorité de 80% des stratégies analysées

Le schéma et la carte ci-dessous représente 4 catégories de stratégies qui ont été distinguées. La Mer est une priorité dans 89 stratégies, soit 80% des 112 analysées.





Catégories de stratégies

- **Stratégies comportant une partie maritime dédiée (33% des stratégies).**

Focus - Bretagne

La Bretagne a identifié 7 domaines « d'innovation stratégique » dans sa S3. Le troisième d'entre eux vise les « *Activités maritimes pour une croissance bleue* », qui comprennent les énergies marines, les ressources minérales marines, les ressources biologiques et biotechnologies bleues, les navires du futur ainsi que la sécurité et sûreté maritimes

- **Stratégies comportant des références maritimes explicites au sein de priorités nombreuses et importantes (25% des stratégies).** Il peut par exemple s'agir de parties relatives au transport qui incluent des éléments sur le transport maritime, ou de parties relatives à l'alimentation ou aux ressources naturelles qui incluent des références à la pêche et à l'aquaculture.

Focus- Mecklenburg-Vorpommern

Bien que la S3 de Mecklenburg-Vorpommern n'ait pas de priorité marine/maritime dédiée, les priorités « Mobilité » et « Techniques de Production Durables et de Nouveaux Matériaux, en particulier dans L'Ingénierie » ont une dimension maritime très forte. Elles intègrent des activités liées par exemple au transport maritime, à la logistique portuaire, et aux industries maritimes

- **Stratégie comportant des références maritimes au sein de priorités importantes même si moins nombreuses (22% des stratégies).**

Focus – Veneto

Le Veneto intègre la mer dans le cadre de sa priorité de spécialisation « *Fabrication Intelligente* ». Il s'agit dans ce cas de développer l'innovation dans le secteur de la construction navale.

- **Régions dont la stratégie ne comporte pas de références explicites aux questions maritimes, mais au sein de laquelle on peut déduire un lien avec la Mer (20% des stratégies).** Il s'agit par exemple de stratégies ayant un volet sur les bioressources, dont on peut considérer qu'il pourra inclure les biotechnologies bleues sans que cela soit mentionné.

Focus - Västerbottens Län

Bien que la Région Västerbottens län travaille sur les questions maritimes, les activités maritimes et maritimes ne sont pas directement mentionnées dans la S3. Cependant, elles peuvent être couvertes par des priorités plus larges, telle que celle relative aux technologies pour l'environnement qui est susceptible de couvrir des technologies relatives à l'environnement marin.

Il existe enfin le cas particulier, non représenté sur la carte, de régions qui n'intègrent pas d'enjeux maritime dans leur S3 car elles s'appuient sur d'autres types de documents stratégiques.

Focus – Skåne

La S3 actuelle de la Région Skåne (Santé, Villes Intelligentes Durables, Matériaux Intelligents) ne donne pas explicitement la priorité aux activités économiques maritimes. Cependant, le *Plan D'action Pour Le Secteur Maritime De Skåne* adopté en 2015 par le Conseil du Développement Régional traite des chaînes de valeurs dans les domaines du shipping, des ports, de l'éolien offshore, et l'industrie de bateaux de plaisance. Le plan d'action met l'accent l'importance de travailler selon les concepts de la croissance bleue et de spécialisation intelligente.

1.2. Les S3, reflets de la réalité de l'économie maritime

Les S3 reflètent les interactions économiques entre secteurs maritimes qui constituent la réalité de l'économie maritime. Ceci fait de ces stratégies un point d'appui légitime pour orienter également les investissements réalisés au titre de programmes tels qu'Horizon 2020. Ainsi, les S3 reflètent différents types d'interactions économiques telles que :

- **La coopération entre activités au sein d'une même chaîne de valeur.** Il peut par exemple s'agir d'interactions autour de chaînes de valeur liées à l'alimentation.

Focus - Murcie

L'aquaculture est une composante de la priorité "Agroalimentaire" de la S3 de Murcie autour du développement d'espèces telles que le thon. Les Biotechnologies Bleues sont appelées à jouer un rôle clé pour soutenir le développement du secteur.

- **La coopération économique entre des chaînes de valeurs de l'économie maritime avec des chaînes de valeur dans d'autres domaines.**

Focus - Cantabrie

La S3 intègre les matériaux de pointe et les technologies marines à ses priorités. Pour la Région, ceci doit contribuer à renforcer l'énergie off-shore, l'exploitation minière sous-marine, l'aquaculture en mer, et les services maritimes aux installations offshore.

Le Génie Maritime est également une des priorités de la S3 de la Cantabrie. Il s'agit d'accompagner le développement du potentiel de la région dans des domaines émergents tels que « *l'économie bleue, les systèmes off-shore, le contrôle ressources et la prévision des phénomènes côtiers* »

Focus – Brême

L'objectif de la S3 de Brême est d'étendre les technologies maritimes et sous-marines à de nouveaux marchés tels que la robotique, l'aquaculture, l'expertise liée aux énergies marines renouvelables au-delà de l'énergie éolienne.

Cette approche englobe également le DFKI (Centre Allemand pour L'intelligence Artificielle) qui contribue, en coopération avec les entreprises, à des composantes de la technologie marine, tels que les véhicules sous-marins.

Elle souligne également la nécessité de développer la recherche au niveau des interfaces avec le climat, la recherche marine, la technologie spatiale, l'exploration, la logistique maritime, la biodiversité et la gestion des zones côtières.

● **L'intégration de l'économie maritime à des logiques transrégionales.** Les Régions inscrivent le développement de leur stratégie dans le cadre d'échanges avec d'autres territoires. C'est ainsi le cas dans les länder du nord de l'Allemagne (Basse Saxe, Hambourg, Brème, Schleswig-Holstein, Mecklenburg-Vorpommern) autour de partenariats impliquant le Cluster Maritime Nord Allemand, ou encore dans l'ouest de la France (liens forts entre Normandie, Pays de la Loire et Bretagne).

Focus – Noord Nederland

La région accueille plus d'un tiers des éoliennes sur terre en Hollande, et ses ports sont une base d'activités pour la construction et l'entretien des parcs éoliens offshore.

Cette spécialisation guide des investissements dans les ports, les infrastructures, la formation et l'innovation. Elle est liée dans la S3 à une étroite collaboration avec la Basse-Saxe, l'Écosse et la Norvège autour du stockage de l'énergie éolienne.

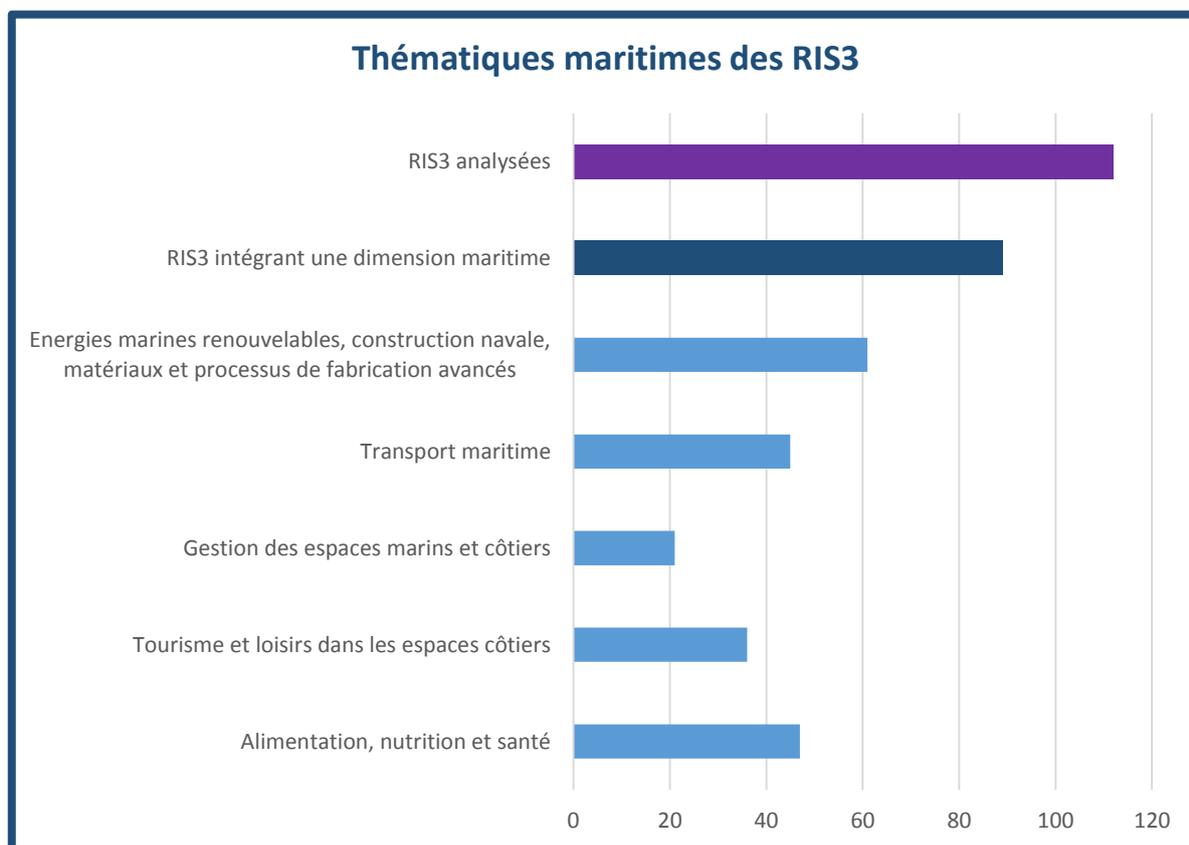
● **Le soutien des stratégies à des initiatives pan-européennes.** Les Régions soutiennent ainsi les initiatives de divers acteurs impliqués dans des projets à l'échelle européenne.

Focus – European Marine Bioresources Resource Centre

La présence de stations biologiques membres de l'infrastructure de recherche sur leur territoire est identifiée comme un atout important par les Régions (Bretagne, Galice et Açores par exemple). La nécessité d'une coopération avec la Station Biologique de Roscoff en Bretagne, est mentionnée dans la S3 de la région Basse Normandie.

2. Une vaste palette d'activités maritimes

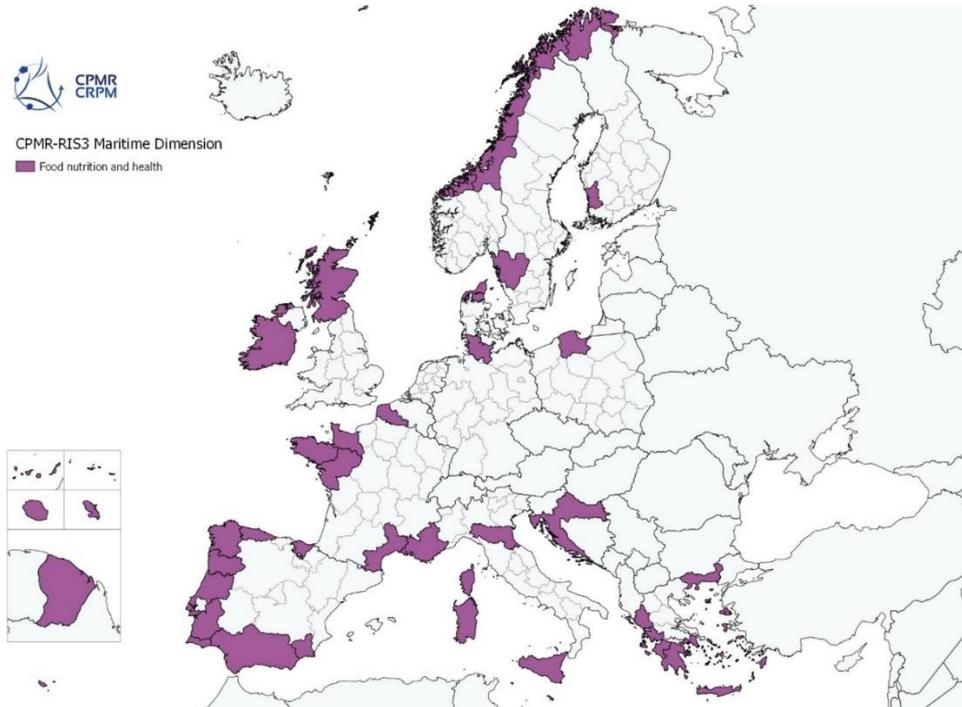
Les secteurs d'activité maritime identifiés dans les S3 sont multiples et recouvrent l'ensemble de la palette qu'offre la mer. Ces activités ont été regroupées en cinq grandes thématiques. Des sujets de spécialisation plus spécifiques sont indiqués au sein de chacune des thématiques.



Note : Les noms de catégories ci-dessous sont en anglais afin de correspondre à la carte en ligne.

2.1. Food, nutrition and health

Cette première catégorie regroupe l'ensemble des activités qui s'articulent autour de l'exploitation des ressources marines vivantes. Il s'agit de la pêche de la capture à la consommation en passant par la transformation, de l'aquaculture, des biotechnologies marines et des produits de santé liés à la mer.



● **Pêche.** Ce secteur est associé à un fort potentiel d'innovation dans les secteurs de la capture (sélectivité, nouveaux engins, exploitation de nouvelles espèces), de la transformation (nouveaux produits de la pêche) et de la commercialisation (communication, traçabilité). Certaines régions retiennent également comme priorité de construire des navires sûrs pour les pêcheurs, et plus propres.

Focus - Péloponnèse

Dans la S3 de la Région, la pêche, l'élevage de poissons et de repeuplement constituent une dimension importante de la priorité Transformation/Industrie. Les activités liées à la pêche, poissons et fruits de mer sont également inclus dans la priorité sur les produits alimentaires.

Focus – Açores

Les Açores identifient la pêche comme une priorité stratégique majeure. Les projets développés dans le cadre de la S3 sont destinés à augmenter la valeur des produits de la pêche. Cela inclut « l'étude et le développement de nouvelles méthodes pour le traitement, le stockage et le conditionnement pour augmenter la valeur commerciale des produits de la pêche », le développement de nouveaux produits de la pêche « alternatifs », la mise en place « d'un suivi stratégique des produits de la pêche » et de prévoir des mécanismes pour la « traçabilité tout au long la chaîne d'approvisionnement ». Dans le cadre de la priorité MAR3, les projets seront fixés afin de « promouvoir la relation entre la pêche, la mer et d'autres domaines prioritaires. »

● **Aquaculture.** Le secteur est associé à un très fort potentiel d'innovation et de croissance tant sur les méthodes d'élevage (infrastructures, soins vétérinaires, application biotechnologiques) que sur la spécialisation dans des espèces à forte valeur ajoutée ou encore le secteur de la transformation.

Focus – Andalousie

L'Andalousie cite l'aquaculture dans le troisième défi de la priorité « *La recherche et l'innovation dans l'industrie alimentaire* » de sa S3. Il s'agit de renforcer l'industrie alimentaire fondée « *sur l'exploitation des ressources marines, en particulier dans l'aquaculture* » en développant des projets pour initier un processus de modernisation du système et des entreprises d'exploitation existants.

Dans le cadre de la ligne d'action « *Profiter de nouvelles opportunités économiques dans l'économie bleue et verte* » l'aquaculture est *identifiée* comme une activités à fort potentiel de croissance. Les projets amélioreront le système d'exploitation et traiteront les enjeux technologiques liés à l'adaptation à d'environnements changeants. La S3 souhaite également faire des biotechnologies bleues une force motrice de l'adaptation du secteur aquacole.

- **Biotechnologies bleues.** Le secteur est considéré comme potentiellement porteur de croissance. Il est abordé dans plusieurs S3, souvent en association avec la pêche et l'aquaculture en tant que KET.

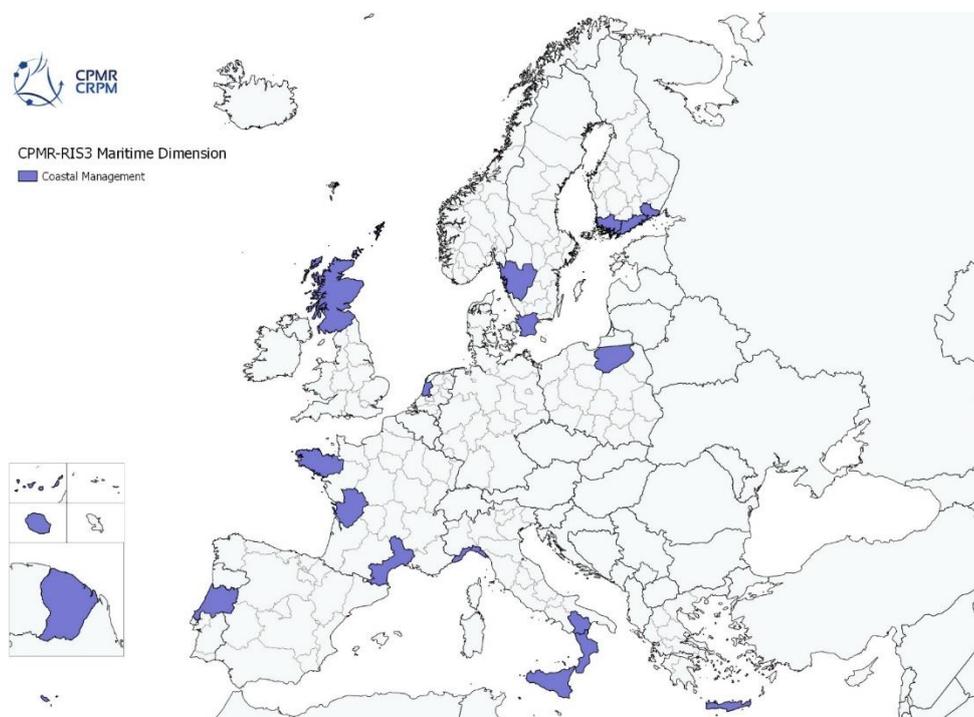
Focus – Schleswig-Holstein

Le domaine de spécialisation « *Sciences de la Vie* » de la S3 intègre une priorité. « *Développer davantage le potentiel de la biotechnologie marine* ». Les technologies biomédicales sont identifiées comme des technologies clés dans ce domaine.

Pour accompagner le développement de ces technologies, Schleswig-Holstein souhaite soutenir des interfaces entre l'ingénierie de la biotechnologie traditionnelle et la science des matériaux, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des nanomatériaux. Le plan « *Biotechnologie Marine Schleswig-Holstein* » rassemble des plans d'action stratégiques pour l'avenir du développement de l'interface entre la biotechnologie et de l'industrie maritime.

2.2. Managing maritime and coastal space

Cette seconde catégorie recouvre les activités relatives à la protection et préservation de l'environnement marin, et d'autre part à la gestion intégrée de la zone côtière.



● Préservation de l'environnement marin et côtier

La protection des écosystèmes marins est identifiée par les S3 de plusieurs Régions. Cet enjeu se rapporte à l'observation des écosystèmes, à des innovations dans l'industrie via le verdissement des navires, au tourisme, et aux technologies de traitement de pollutions.

Focus - Västra Götaland

La gestion marine est un dénominateur commun des secteurs couverts par le cluster maritime de Västra Götaland, car le bon fonctionnement des écosystèmes est une condition préalable pour le développement durable des activités maritimes

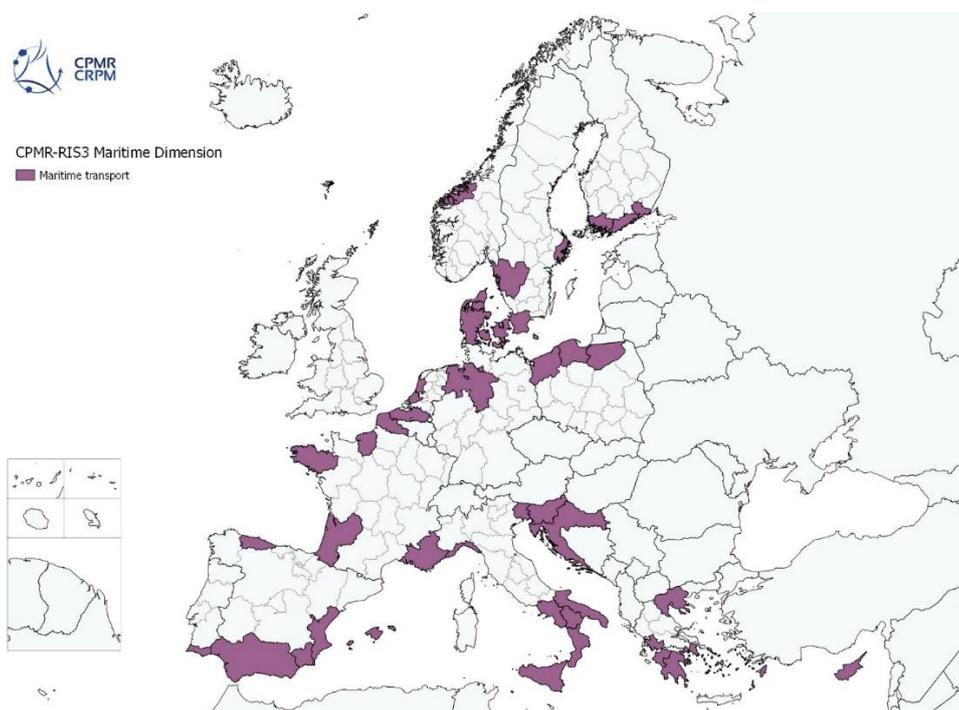
● **La protection de l'espace côtier et lutte contre l'érosion.** Il s'agit pour les territoires côtiers de lutter contre les effets du changement climatique sur les côtes.

Focus – Calabre

La S3 de la Calabre souligne la nécessité d'améliorer la connaissance des phénomènes et du territoire afin d'améliorer la capacité d'évaluation et de prévention des impacts et des risques. Elle souligne l'évaluation des unités physiographiques pour l'identification des zones présentant le plus grand risque d'érosion côtière.

2.3. Maritime transport

Cette catégorie inclut les activités de transport ainsi que les activités portuaires et la sécurité maritime.



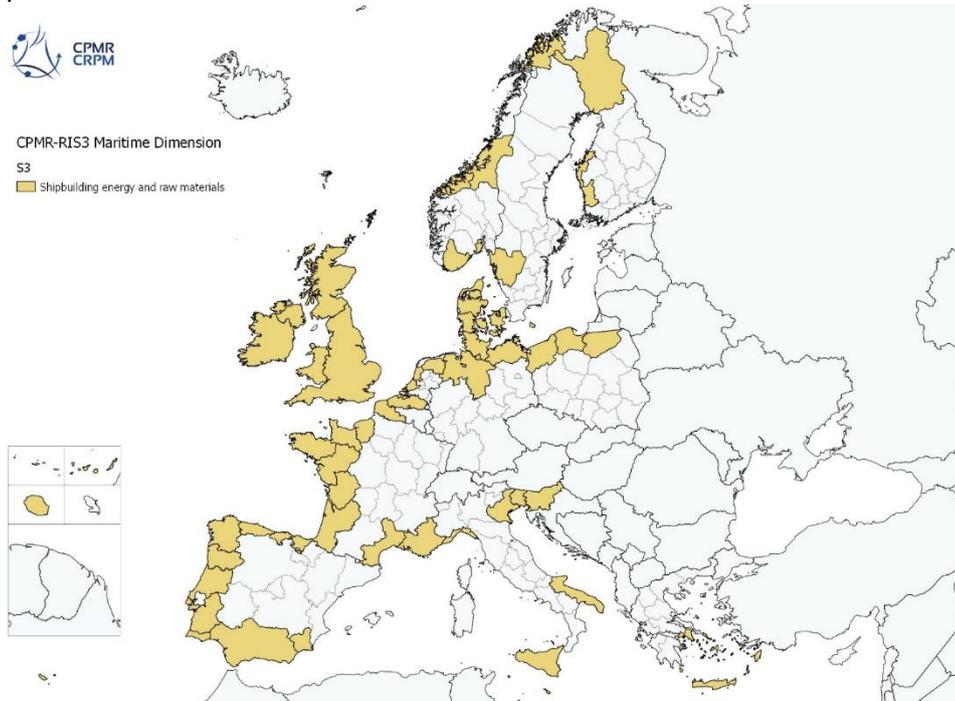
● **Transport maritime et logistique portuaire.** Ce thème est associé au développement d'autres activités maritimes, notamment le tourisme de croisière. Les ports doivent eux répondre aux exigences liées au développement de nouvelles activités en mer comme les énergies marines tout en assurant leurs missions traditionnelles.

Focus – Baléares

Aux Baléares, le transport maritime est une activité commerciale intense du fait du mouvement de passagers. La RIS3 vise à développer ce secteur à travers les croisières et le voyage par mer entre les îles et le continent et d'autres destinations méditerranéennes. Les ports sont mentionnés comme des acteurs cruciaux pour les secteurs du tourisme et des transports.

2.4. Marine renewable energies, shipbuilding, advanced materials & manufacturing processes

Cette catégorie, qui rassemble le plus grand nombre de régions, regroupe les industries maritimes. Il s'agit des énergies marines renouvelables incluant l'éolien offshore, la construction, les matériaux avancés et les procédés de fabrication.



- **Energies marines renouvelables.** Le secteur inclue le développement de l'éolien offshore. Il est très présent dans les S3.

Focus – Norte

La Région Norte estime que l'énergie éolienne offshore est la forme d'énergie renouvelable ayant le plus grand potentiel de croissance. La RIS3 souligne également que les structures flottantes offrent une occasion de diversifier les industries navales traditionnelles.

La S3 de Norte indique qu'une connaissance productive de l'industrie du transport maritime et est étroitement liée à la nanotechnologie, la production d'énergie, et même la conception de structures pour l'aquaculture, ainsi que la conception de navires spécifiques pour l'installation et la maintenance.

- **Diversification et spécialisation des chantiers navals.** Cette diversification répond à l'élévation des standards environnementaux, l'exigence d'un transport maritime sûr et propre, l'ouverture de nouveaux marchés conséquemment à l'émergence d'activités portant des besoins nouveaux telles que les énergies marines renouvelables.

Focus – Pays de la Loire

La priorité « *Industries Maritimes : Construction Et Nouvelle Énergie* » des Pays de la Loire vise à développer le « *navire du futur* ». Il s'agit également d'accompagner « *les acteurs de la construction et de la réparation navale vers de nouveaux marchés tels que les structures flottantes, les navires dédiés à l'entretien et l'installation de structures en mer* », de promouvoir le développement de bateaux de plaisance à impact environnemental positif. « *L'émergence et la diffusion de technologies de pointe pour la production d'une transformation de l'industrie* » est aussi l'un des six axes de spécialisation intelligente dans la région. « *L'optimisation des systèmes de production, y compris la diffusion des technologies de production de pointe* » sont également des défis majeurs pour la construction navale.

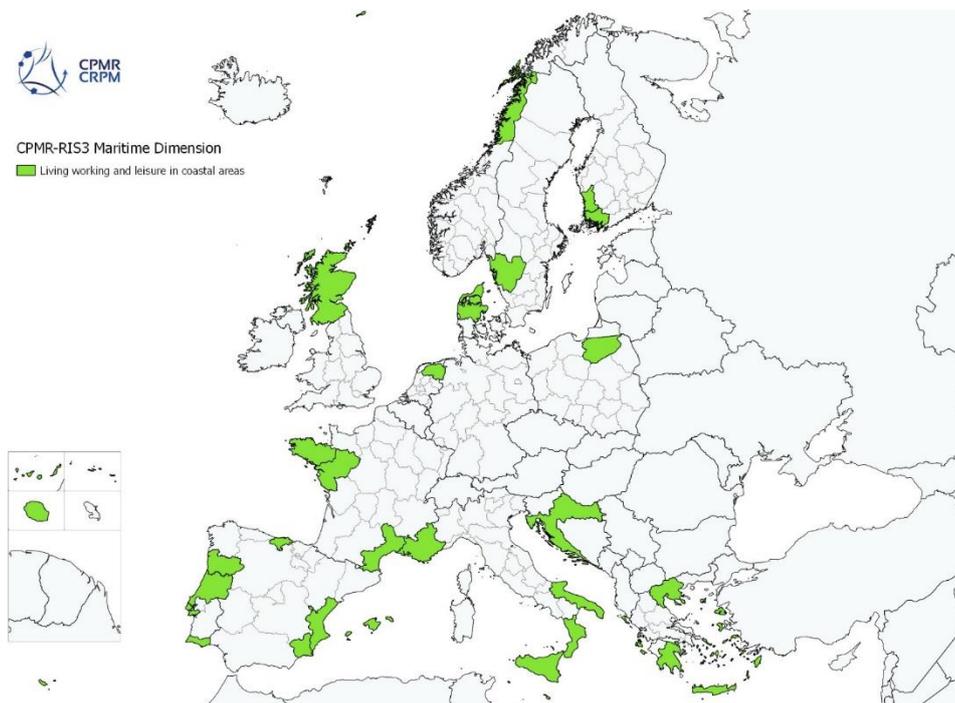
- **Activités émergentes : Exploitation des ressources minérales, structures flottantes.**

Focus – Lisbonne

La RIS3 souligne l'intérêt d'accroître les connaissances sur le potentiel associé l'espace maritime sur lequel le Portugal a compétence économique, à savoir : l'exploration et la recherche ; les technologies d'extraction et de traitement ; les questions environnementales associées.

2.4. Tourism and leisure in coastal areas

Le tourisme en général est une priorité importante pour les Régions maritimes et côtières. Certaines font explicitement référence à la dimension maritime de cette activité.



- **Tourisme maritime et côtier.** Il s'agit d'apporter des solutions innovantes aux questions liées à la saisonnalité de ce type de tourisme, d'adapter les offres disponibles sur le territoire à une clientèle internationale, de développer les stratégies d'information et de communication ou encore d'assurer la compatibilité des activités liées au tourisme maritime et côtier avec la préservation des écosystèmes.

Focus – Varsinais-Suomi

La S3 de Varsinais-Suomi identifie l'archipel et la mer comme des atouts majeurs pour le développement touristique de la région. Il vise à construire un « *concept durable de loisirs, avec vives et vibrantes offres de l'archipel des expériences tout au long de l'année* ».

- **La valorisation du patrimoine maritime.** Les Régions concernées soulignent l'importance de l'environnement de leurs côtes, de la mise en avant de leur patrimoine culturel maritime.

Focus – Crete

Le tourisme culturel est l'un des quatre piliers de la RIS3. Il s'agit de permettre le développement de « *formes particulières de tourisme* », en particulier dans le secteur des croisières et de la plongée ainsi que différentes formes de tourisme maritime. La Région souhaite également promouvoir des formes alternatives de tourisme, notamment lié à la plongée.

● **Les loisirs maritimes spécifiques.** Il s'agit de spécialisation sur des activités de niches, dont le développement peut être lié à la richesse de la faune marine, à présence de spots de plongée exceptionnels du fait de la présence de vestiges sous-marins, à des conditions particulières géographiques autorisant la pratique de sports nautiques (surf par exemple).

Focus – Languedoc-Roussillon (Occitanie)

L'une des ambitions de la RIS3 est « *de développer des solutions innovantes pour les secteurs liés à la plaisance* ».

La RIS3 identifie la pratique de l'activité de niche "Kitesurfing" comme capable de contribuer à la spécialisation économique de son territoire. A travers à cette priorité, la Région cherche à développer « *une offre intégrée de services et de produits innovants liés à l'industrie du Kitesurf* »

RECOMMANDATIONS

Cette étude fonde les recommandations suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre de la programmation actuelle autour des priorités des S3, et encourager les échanges entre Régions et acteurs maritimes. Les efforts de la Commission européenne pour soutenir la mise réseau des S3 des Régions dans le domaine maritime sont bienvenus.
- Considérer les S3 comme des sources d'inspiration pour les autres politiques européennes, telles que les programmes de travail d'Horizon 2020 ou le plan EFSI. Un lien plus direct avec les S3 est une manière de garantir une meilleure cohérence des investissements européens entre eux, et avec l'économie maritime dans les territoires.
- Considérer la Mer comme un domaine clé de l'investissement européen dans la préparation de l'avenir des politiques européennes post-2020.

METHODOLOGIE POUR LA CARTOGRAPHIE DE LA DIMENSION MARITIME DES S3

Cette annexe répond aux questions suivantes relatives à la méthodologie :

- **Pourquoi avoir réalisé cette carte ?**
- **Que représentent ces cartes ? Que ne représentent-t-elles pas ?**
- **Quelles régions sont-elles représentées ?**
- **Cette carte évoluera-t-elle ?**
- **Quelles sont les données utilisées ?**
- **Comment ont été déterminées les catégories thématiques utilisées ?**
- **Quel est le lien entre les catégories thématiques utilisées et les « Key Enabling Technologies » identifiées au niveau européen ?**

1. Pourquoi avoir réalisé cette carte ?

Les objectifs de cette cartographie sont de :

- Disposer d'éléments permettant à la CRPM d'intervenir dans les débats autour de la mise en œuvre et de l'évolution des politiques européennes.
- Faciliter des collaborations européennes entre Régions et/ou entre acteurs socio-économiques, pouvant prendre la forme de projets européens. La CRPM est impliquée dans plusieurs projets portant sur les stratégies de spécialisation et la croissance bleue.

2. Que représentent ces cartes ? Que ne représentent-t-elles pas ?

Cette cartographie représente la dimension maritime S3 en Europe. Elle comprend 6 cartes, qui mettent en évidence les stratégies qui contiennent des éléments relatifs aux thèmes suivants :

- **La Mer de manière transversale.** 4 groupes de régions ont été distingués :
 - Régions dont la stratégie comporte une partie maritime dédiée ;
 - Régions dont la stratégie ne comporte pas de partie maritime dédiée, mais dont plusieurs parties non maritimes importantes incluent des références explicites à des questions maritimes. Il peut par exemple s'agir de parties relatives au transport qui incluent des éléments sur le transport maritime, ou de parties relatives à l'alimentation ou aux ressources naturelles qui incluent des références à la pêche et à l'aquaculture ;
 - Régions dont la stratégie comporte une dimension maritime incluse dans un nombre moins important de parties maritimes ;
 - Régions dont la stratégie ne comporte pas de références explicites aux questions maritimes, mais au sein de laquelle on peut déduire un lien avec la Mer. Il s'agit par exemple de stratégies ayant un volet sur les bioressources, dont on peut considérer qu'il pourra inclure les biotechnologies bleues sans que cela soit mentionné.

- **Alimentation, nutrition et santé**
- **Tourisme et loisirs dans les espaces côtiers**
- **Gestion des espaces marins et côtiers**
- **Transport maritime**
- **Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés**

Les fiches accessibles en cliquant sur les régions ou pays contiennent des éléments relatifs au contenu des stratégies de spécialisation dans les domaines évoqués, ainsi qu'aux principaux acteurs intervenant dans ces domaines.

En revanche, cette carte ne représente pas l'économie maritime des régions d'Europe dans son ensemble. En-effet, les S3 se focalisent sur des parties de cette économie. Elles couvrent donc une partie – souvent importante – de l'économie maritime, mais pas sa totalité.

3. Quelles stratégies sont représentées ?

Les stratégies représentées sont celles des régions et Etats de l'Union européenne et de la Norvège. Pour la Norvège, les documents utilisés sont des documents similaires aux stratégies de spécialisation intelligente (e.g. stratégie économiques, d'innovation ou de recherche).

La carte ne représente pas les stratégies de Régions ou d'Etats non côtiers. Pourtant, même si l'économie maritime est largement concentrée dans les territoires côtiers, certaines activités économiques maritimes existent dans certains territoires non côtiers (e.g. technologies maritimes dans les Länder allemands non-côtiers). A ce stade, les éléments liés à ces aspects dans les S3 ne sont pas suffisamment tangibles pour être représentés, mais ceci pourra évoluer dans le futur.

4. Cette carte évoluera-t-elle ?

La carte a vocation à évoluer à travers des échanges avec les Régions sur :

- L'évolution des stratégies de spécialisation ;
- Des éléments permettant de préciser le contenu des fiches par stratégies, notamment en ce qui concerne les principaux acteurs dans chacune des régions ou pays, et les collaborations entre eux à travers le territoire européen ;
- Le lien entre le contenu des stratégies de spécialisation et la programmation des fonds ESI.

5. Quelles sont les données utilisées ?

Cette carte a été réalisée sur la base :

- Des informations extraites des S3 régionales ou nationales ou de documents équivalents en l'absence de stratégies de spécialisation intelligente ;
- D'entretiens conduits avec les Régions pour interpréter et valider les informations.

6. Comment ont été déterminées les catégories thématiques utilisées ?

Les catégories utilisées correspondent à des domaines au sein desquels on observe des interactions économiques fortes entre certains secteurs maritimes dans les territoires.

A titre d'exemple :

Catégorie retenue pour la cartographie	Exemples de secteurs maritimes concernés
Alimentation, nutrition et santé	Pêche, aquaculture, biotechnologies, santé et bien-être
Tourisme et loisirs dans les espaces côtiers	Tourisme maritime et côtier, loisirs nautiques
Gestion des espaces marins et côtiers	Environnement marin, Gestion intégrée des zones côtières et planification spatiale maritime
Transport maritime	Transport maritime, logistique portuaire, sécurité maritime
Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés	Energies marines (énergies océaniques et offshore), construction navale, oil&gas

Les Technologies de l'Information et de la Communication ne sont pas retenues comme catégorie en raison de leur nature très transversale.

7. Quel est le lien entre les catégories thématiques utilisées et les « Key Enabling Technologies » (KET) identifiées au niveau européen ?

Les KETs sont un groupe de six technologies identifiées au niveau européen : micro et nanoélectronique, nanotechnologies, biotechnologies industrielles, matériaux avancés, photonique et processus avancés de fabrication. Elles ont des applications dans de nombreuses industries et présentent un fort intérêt économique. Il existe une [stratégie européenne](#) de soutien aux KETs.

Les KETs identifiés au niveau européen sont inclus dans les catégories utilisées pour réaliser la cartographie de la dimension maritime des S3 :

- « Biotechnologies industrielles » sont incluses dans la catégorie « Alimentation, nutrition et santé »
- « Matériaux avancés et processus avancés de production » sont inclus dans la catégorie « Energies marines renouvelables, construction navale, matériaux et processus de fabrication avancés »



Personnes à contacter :

Damien Périssé, Directeur CRPM en charge des Affaires Maritimes & Lucas Bosser, *Policy Analyst*-CRPM

Email : damien.perisse@crpm.org ; lucas.bosser@crpm.org

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM) rassemble environ 160 Régions issues de 25 États de l'Union européenne et au-delà.

Représentant près de 200 millions de citoyens, la CRPM agit en faveur d'un développement plus équilibré du territoire européen.

Elle opère à la fois comme un *think tank* et un lobby pour les Régions. Son principal objectif se concentre sur la cohésion sociale, économique et territoriale, les politiques maritimes et l'accessibilité.

CONTACT :

6, rue Saint-Martin, 35700 Rennes
Tél: + 33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman 14, 1040 Brussels
Tél: +32 (0)2 612 17 00

Email: Secretariat@crpm.org; Website: www.cpmr.org

Réf. : CRPMNTP160019 A0